Couleurs Boutonne

Le passage des Lavandières, Tillou

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Cela fait maintenant 6 mois que nos communes ont fusionné et que nous, élus et agents, travaillons pour construire cette nouvelle entité et la mettre sur de bons rails. Ces premiers mois nous ont permis d'organiser nos services. Si tout n'est pas encore abouti, je peux vous assurer des efforts de chaque membre de l'équipe. Je tiens ici à les remercier pour leur implication et leur volonté de réussir la fusion. Un article vous présente cette équipe de femmes et d'hommes qui travaille pour la population.

Au cours de ce premier semestre, nous avons pris bien évidemment des décisions pour la gestion de notre commune, mais surtout afin d'investir pour l'avenir. En effet, dès la première année de notre vie partagée, nous avons considéré qu'il était indispensable d'engager de nouveaux chantiers ; d'une part soit parce qu'ils avaient été réfléchis par les ex-communes, soit d'autre part parce qu'il nous semble nécessaire de les réaliser dès cette année. Ils sont possibles avant tout, car la situation financière préalable des 4 communes le permet en 2019. Un panorama de ces principaux investissements budgétés, réalisés ou engagés seulement en 2019, vous est présenté dans les pages 2 et 3.

Par ailleurs, je veux vous dire que l'objectif de tous les élus est de permettre aux habitants de vivre bien dans notre commune. Tout d'abord, apporter des réponses adaptées en matière sociale est une nécessité ; notamment envers les plus jeunes. Vous trouverez avec ce bulletin municipal, un feuillet récapitulant les aides à la disposition de tous nos habitants, établies par le nouveau CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Ensuite, vous avez reçu dans votre boîte à lettres, il y a quelques semaines, le programme des animations de l'été. Nous avons envie que vous partagiez ces moments de divertissement. Ils sont variés. Chacun d'entre vous pourra trouver, j'en suis sûr, parmi la soixantaine proposée, des animations qui vous permettront de passer un moment agréable. Profitez-en. Profitons-en.

En conclusion, si cette première période de l'année a été intense pour les agents et les élus, elle a permis d'avancer efficacement. Nous espérons tous que votre perception va aussi dans ce sens positif. Nous aurons l'occasion de nous rencontrer et votre avis est aussi important pour la construction de notre nouvelle commune.

Fabrice Michelet

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS 2019

Le montant prévisionnel d'investissements, tous budgets confondus, s'élève à 1 407 460 € TTC. Certains investissements font l'objet de subventions (250 000 € environ).
Nous poursuivons ainsi tous les engagements pris dans chacune de nos communes historiques dans divers domaines.
Nous présentons ici les principaux programmes. Les travaux d'entretien du patrimoine qui se poursuivent ne figurent pas dans ce budget d'investissements mais dans le budget de fonctionnement.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET RATIONALISATION DES FONCTIONNEMENTS

137 640 €

Remplacement des lampes des projecteurs du stade, celles de la salle R Quiard par des Leds, modernisation de la chaufferie bois, mise en place de cuves à récupération d'eau de pluie.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

41 000 €

Installation de deux plateaux surélevés rue de la laiterie, pose de panneaux et réparation, de voirie

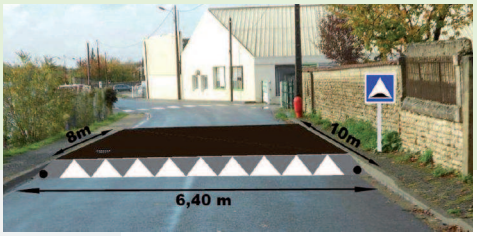

CADRE DE VIE

169 320 €

De multiples d'autres actions comme la pose de jeux, de bancs et tables, achat de petit patrimoine, effacement des réseaux.

PROTECTION INCENDIE

36 700 €

Protection incendie par une outre à Tillou et renforcement défense à Chef-Boutonne.

ÉQUIPEMENTS DES SERVICES TECHNIQUES

41 500 €

Fournitures à nos agents d'équipements suffisants pour agir plus et mieux aux bons moments. Rénovation de notre parc de véhicules

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET COMMERCIAL

48 000 €

Étude nécessaire à la création de cellules commerciales en rez-de-chaussée et logements à l'étage, place Cail, en lieu et place des immeubles vacants. Extension de réseaux électriques.

CIMETIÈRES

32 000 €

Réparation de la croix Hozannière à Tillou et reprise des concessions au cimetière de Chef-Boutonne.

ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

6 800 €

Achats d'ordinateurs et divers équipements.

EGLISES

4 000 €

Le plafond de l'église de Crézières sera repeint

ENVIRONNEMENT ET ACCÈS DE L'EHPAD

336 500 €

Connexion de la nouvelle maison de retraite à la rue de la Pirounelle et à l'avenue L Doignon.

CHÂTEAU DE JAVARZAY (TRAVAUX ET MUSÉOGRAPHIE)

250 000 €

Phase 3 des travaux, toiture de l'aile droite. Étude d'une mise en valeur des oeuvres présentées par une muséographie plus adaptée.

LOGEMENT LOCATIF

239 000 €

Achat de l'immeuble, 10 Grand'rue à Tillou, en vue d'une démolition partielle dans le but d'améliorer la giration du carrefour de l'itinéraire PL. La partie restante sera réhabilitée en T3 destiné à la location.

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

65 000 €

Poursuite du programme de rénovation du réseau à Chef-Boutonne, rue de la Pirounelle.

UN CHANGEMENT QUI NE SE VERRA PAS

La gestion de l'eau est réalisée de manière différente dans nos 4 entités historiques. La Bataille, Crézières et Tillou avaient fait le choix, il y a plus ou moins longtemps, d'intégrer le syndicat SMAEP 4B regroupant la plupart des communes du sud de notre communauté de communes. Chef-Boutonne, quant à elle, est restée «indépendante» et a réalisé une délégation de services publics envers Véolia, depuis 1991, à travers plusieurs contrats successifs.

Les élus communaux viennent de faire le choix d'intégrer «Chef-Boutonne historique» dans ce même syndicat au 1er janvier 2020. Il est à noter que le contrat avec Véolia ira à son terme jusqu'au 31 décembre 2025. La part financière «communale» de chaque facture sera remplacée par une part syndicale.

Ce changement et ces explications peuvent être considérés comme un **peu** barbares. **Que faut-il retenir exactement ?**

Ceux qui avaient une facture Véolia en recevront toujours une jusqu'en 2025.

Une convergence globale des tarifs sur toute la commune aura lieu en 2 ans sans hausse (voir tableau ci-dessous)

Aucun changement n'aura lieu pour les 3 autres entités.

Cette évolution est forte, même si elle est invisible pour chacun d'entre nous. Il convient aussi de retenir que les élus de la commune défendront toujours les intérêts des Chef-Boutonnais.

Ce tableau montre le tarif de l'eau et son évolution (sans les taxes).
Les tarifs 2020 et 2021 n'étant pas encore votés, ne sont pas garantis.

Abonnement (prix HT)	2018	2019	2020	2021
La Bataille / Crézières / Tillou	85,50 €	85,50 €	85,50 €	85,50 €
Chef-Boutonne (Part communale + Véolia)	84,94 €	85,24 €	85,50 €	85,50 €

part variable (prix HT)	2018	2019	2020	2021
La Bataille / Crézières / Tillou	1,52 €	1,52 €	1,52 €	1,52 €
Chef-Boutonne (Part communale + Véolia)	1,657 €	1,621 €	1,57 €	1,52 €

UNE ÉQUIPE POUR VOUS SERVIR

La fusion de notre commune change nos repères et il convient pour chacun d'entre nous de mieux connaitre notre nouvel environnement. C'est pour cette raison, qu'après vous avoir présenté les élus et leurs missions dans le précédent numéro de «Couleurs Boutonne», nous souhaitons maintenant vous présenter l'équipe d'agents qui travaille pour notre commune.

Issus des 4 communes, ils ont vite appris à travailler ensemble. 6 mois après la fusion, l'organisation est en place, même si nous sommes en cours de recrutement d'un responsable des services techniques.

L'organigramme présenté ci-dessus a été revu en début d'année, pour rendre plus efficace l'organisation générale. Aujourd'hui, ce sont donc 28 agents qui travaillent pour notre commune : 25 fonctionnaires et 3 sous contrat (intérim ou contrat aidé).

Beaucoup de leurs missions restent invisibles aux yeux de tous, mais elles sont indispensables pour nous tous. En quelques années, les collectivités ont fait évoluer leurs méthodes de travail de façon très importante pour certains services (espaces verts par exemple, avec la suppression des pesticides). D'autres évoluent en permanence, comme le service administratif avec la montée en puissance de nouvelles missions.

L'ADAPTATION EST LE MAITRE-MOT.

La prise en compte du nouveau périmètre d'actions, quels que soient les métiers, nécessite un peu de temps pour que l'organisation soit totalement efficace. Les élus et les agents font de leur mieux pour y arriver. Soyez-en convaincus.

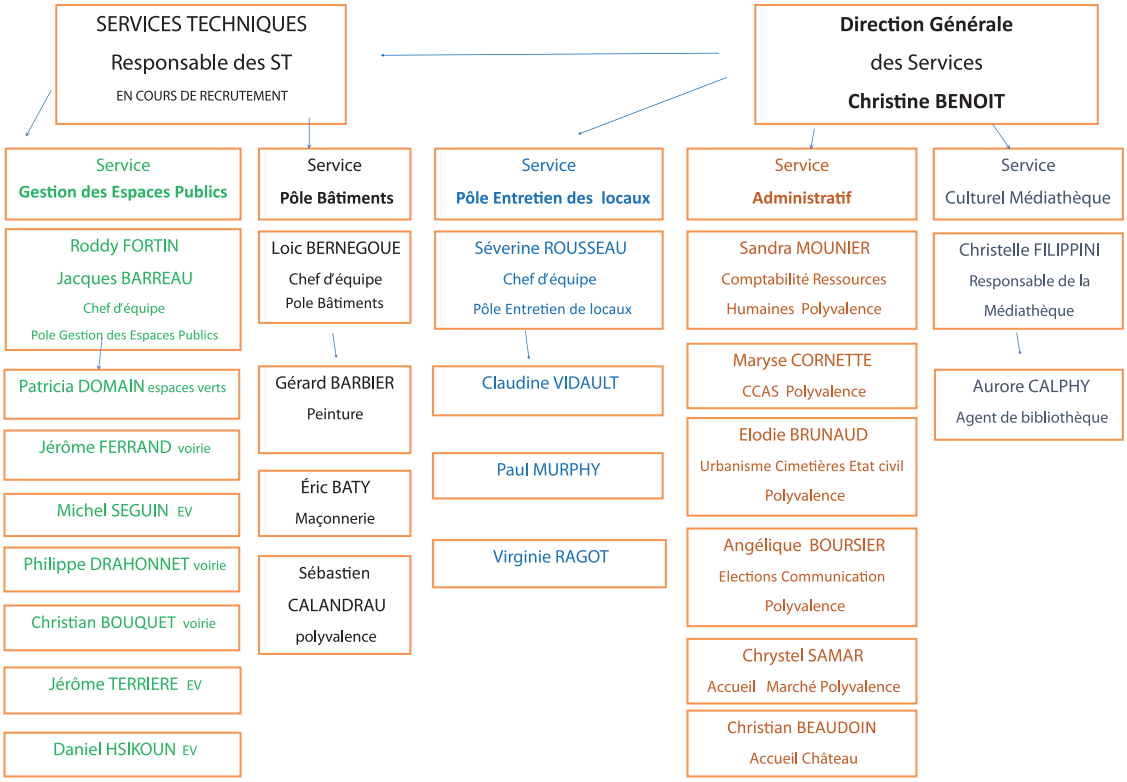

UN LIEU À DÉCOUVRIR

Parmi les lieux insolites de notre commune, se trouve sans nul doute le cimetière de Crézières. Le connaissez-vous ?

Il donne aujourd'hui véritablement son originalité à Crézières. Il daterait de 1779. Les défunts, à l'exception des protestants, étaient auparavant inhumés à l'entrée du bourg actuel de Crézières sur le versant sud-est de la vallée de la Doue, à proximité immédiate de l'église Saint-Grégoire (Grégoire dit «le Grand» fut Pape de 590 à 604).

Celle-ci fut détruite au cours de la révolution avant d'être remplacée par une autre plus petite vers 1860.

D'une surface d'environ 1 900 m², ce nouveau cimetière est situé au centre de gravité du village, entre le bourg et le hameau de Ouismes. C'est sans doute pour cela qu'il fut décidé au début des années 1920, d'y ériger le monument aux morts de la «Grande Guerre».

Ce cimetière présente la particularité d'être édifié à flanc de coteau et, à voir les 155 sépultures que compte ce lieu, parsemées çà et là, on comprend que ce sont le relief et la nature du terrain qui ont présidé à l'organisation de celui-ci.

Les pierres tombales les plus anciennes occupent naturellement l'espace le plus accessible. Elles ne reposent pas à même le sol mais sont surélevées de quelques centimètres, posées sur deux piètements dont l'un constitue la stèle. La Croix Hosannière est tombée et l'unique mausolée est à l'abandon. Les mousses, lichens et autres lierres ont déposé sur le lieu un voile apaisant qui estompe sans les effacer, les souvenirs du passé. Ici, la nature permet aux visiteurs de prendre conscience du temps qui passe et de contempler les orchidées sauvages qui y poussent.

La topographie du lieu rend difficile son accès. Aussi, la commune a-t-elle décidé d'acquérir la parcelle voisine pour y tracer un chemin permettant aux familles de gravir la pente. Cela permettra également d'augmenter le nombre de places qui sinon, serait devenu insuffisant.

Nous invitons tous ceux qui ne connaissent pas encore ce lieu particulier à venir s'y promener.

732 : POITIERS - 1515 : MARIGNAN
1805 : AUSTERLITZ - ET 1061....?

Les dates des batailles de Poitiers, de Marignan, d'Austerlitz sont bien connues. Alors, quelle bataille a eu lieu en 1061 ? Un indice, le site de la bataille se trouve sur notre commune.

En 1060 Guillaume VI, comte de Poitou s'était emparé de la ville de Saintes sur laquelle Foulques - Rechin, chef des Angevins prétendait avoir des droits par héritage. L'année suivante Foulques est venu revendiquer ces droits avec son armée. Bien sûr, Guillaume s'est précipité pour conserver sa conquête.

Avant la bataille, les Poitevins étaient campés au château de Chef-Boutonne tandis que les Angevins se trouvaient à quelques kilomètres au sud-est. Chacune des deux armées occupait une position défensive presque imprenable. Comment sortir de l'impasse ?

Guillaume, plus impétueux, et pas assez prudent, a quitté son campement et est parti à l'encontre de l'ennemi. Les Angevins, sur un plateau à pentes raides, protégés par les marais, ont attendu calmement les Poitevins. Ces derniers sont arrivés fatigués de leur marche et n'avaient pas l'élan nécessaire pour une attaque réussie. Le résultat a été inévitable, une défaite écrasante des Poitevins. C'était le 20 mars 1061.

On suppose qu'il n'y avait pas d'habitations là où la bataille a eu lieu. Le bourg qui s'est développé sur le site de ce désastre se nomme tout naturellement… La Bataille.

Sur la carte, le site est bien indiqué « Champ Bataille ».

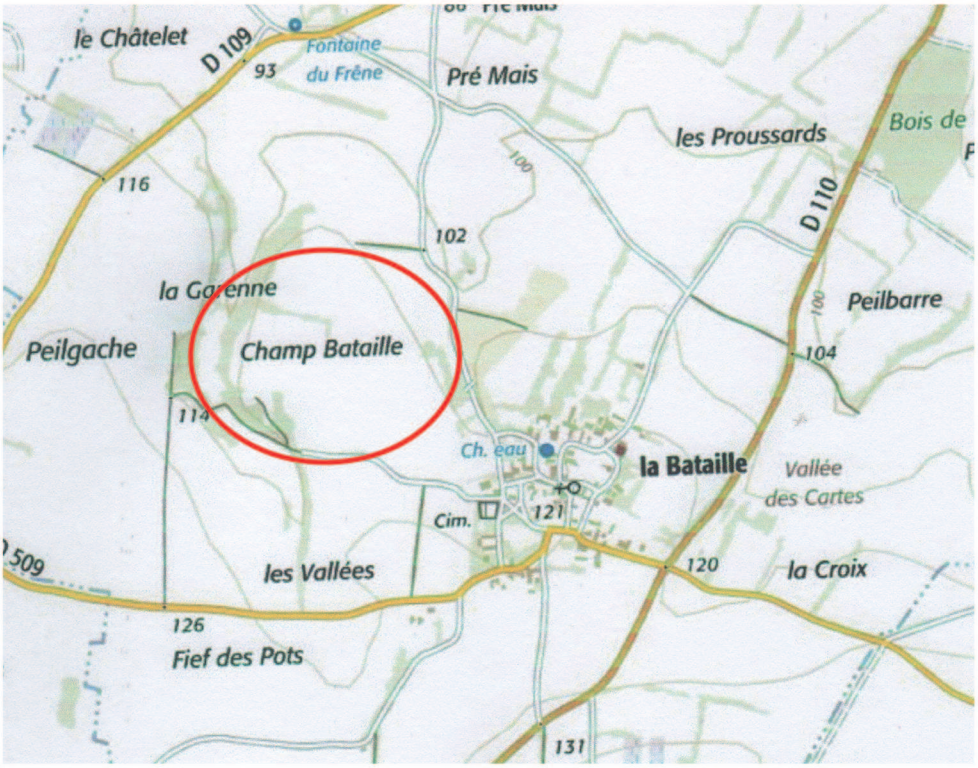

LE JUMELAGE
CHEF-BOUTONNE-KPÉLÉ AGAVÉ EST SIGNÉ

Voilà, presque 30 ans que les premiers Chef-Boutonnais se rendaient à Agavé, village Togolais des hauts plateaux comptant aujourd'hui, plus de 9 000 habitants avec les villages avoisinants. Durant toutes ces années, au cours des multiples chantiers et missions organisés par l'association A.R.B.R.E.S. (Association Région Boutonne pour des Rencontres et des Echanges avec le Sud), des liens forts se sont tissés.
Ce lien de fraternité et d'amitié a été concrétisé en février 2019, par la signature d'une convention de jumelage entre les villes de Chef-Boutonne (France) et Kpélé Agavé (Togo).

MAIS QU'EST-CE QU'UN JUMELAGE ?

Un jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent […] pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits » a écrit Jean Bareth (1912-1970), Conseil des Communes d'Europe.
Les valeurs inhérentes au jumelage sont **l'amitié, la connaissance de l'autre, la coopération entre les peuples.**

ALORS, UN JUMELAGE, POUR QUOI FAIRE ?

Nous souhaitons concrétiser les échanges avec Kpélé Agavé, pour :

- Maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes afin de dialoguer, d'échanger nos expériences.
- Mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de nous enrichir mutuellement.
- Encourager et soutenir des échanges pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle et une coopération efficace, le sentiment vivant de la fraternité.
- Agir ensemble selon les règles de l'hospitalité, dans le respect de nos diversités, dans un climat de confiance et dans un esprit de solidarité.

Et concrètement, il s'agit de chantiers de jeunes et de missions au Togo, d'accueil des Togolais, d'expositions, de correspondance entre les écoles...

En un mot, il s'agit d'un jumelage pour être acteur du monde d'aujourd'hui et de demain, par des projets de solidarité.

Chaque citoyen peut se sentir concerné par le jumelage et peut s'y impliquer.

Si vous êtes intéressés pour participer à cet échange veuillez contacter la mairie au 05 49 29 80 04

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - JUILLET 2019

Directeur de publication : Fabrice MICHELET

Création - Impresssion
Studio Scoop Toujours
16700 BIOUSSAC
05 45 30 38 30